

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 14 décembre 1971

La séance est ouverte à 2 heures.

### QUESTION DE PRIVILÈGE

M. ROBERTS—L'INEXACTITUDE D'UN COMPTE RENDU DE DISCOURS—CORRECTION AU HANSARD

**M. John Roberts (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, hier le chef de l'opposition a parlé de comptes rendus de mon discours de la semaine dernière à Thunder Bay. Les comptes rendus sont inexacts et je les rectifierai de la façon habituelle au cours du débat.

Je m'inquiète cependant qu'à la page 10430 du hansard anglais d'hier, on me fait dire du député de Saint-Jean-Est qu'il est «a little like the kink in 'Alice'».

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Roberts:** J'ai dit qu'il était «a little like the king in 'Alice'». Je ne crois pas que l'honorable représentant...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**M. Baldwin:** Vous êtes le chapelier fou.

### AFFAIRES COURANTES

#### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LA RÉPARTITION DU TEMPS POUR LA TROISIÈME LECTURE DU BILL C-259

**L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, conformément à l'avis donné hier, je propose, appuyé par le ministre des Finances (M. Benson):

Que le temps prévu pour l'étude des affaires inscrites au nom du gouvernement aux séances des mercredi, jeudi et vendredi, 15, 16 et 17 décembre 1971, soit attribué à la poursuite des délibérations, à l'étape de la troisième lecture et aux décisions requises pour disposer de cette étape, en ce qui concerne le bill C-259, loi tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu, à effectuer certains changements et à introduire certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi, et les amendements proposés à l'égard de ce bill; et

Que, à 3 h. 45 de l'après-midi à la séance du vendredi 17 décembre 1971, toute délibération dont la Chambre sera saisie soit interrompue, s'il y a lieu aux fins de cet ordre, et, par la suite, toutes les questions requises pour disposer de l'étape de la troisième lecture et de l'adoption dudit bill et de toute modification y relative, seront mises aux voix immédiatement et successivement sans autre débat ni amendement.

—Hier, monsieur l'Orateur, la Chambre des communes a terminé sa 46<sup>e</sup> journée d'étude du bill C-259. Si l'on adopte ma motion d'aujourd'hui et qu'on lui donne suite, la Chambre aura, vendredi prochain, consacré l'équiva-

lent de 50 jours parlementaires à toutes les étapes du bill, à celles de la deuxième lecture, du comité plénier et de la troisième lecture. En mettant ce temps considérable à la disposition des députés, ceux-ci ont pu examiner toutes les questions se rattachant au bill.

**L'hon. M. Lambert:** Fadaises.

**L'hon. M. MacEachen:** On se plaint en général que le bill n'a pas fait l'objet d'un examen assez approfondi. Cependant, aucune précision n'a été apportée quant au temps supplémentaire qu'il faudrait et quant aux questions qui auraient été passées sous silence et qui réclameraient une étude plus poussée.

Le gouvernement a demandé à la Chambre d'adopter la première motion d'attribution de temps après 39 jours de délibération et lorsqu'il a été prêt à assumer la responsabilité d'une telle décision. Dans ces circonstances, nous en sommes arrivés à un certain nombre de conclusions. Nous avons jugé que les porte-parole des partis de l'opposition et l'ensemble des députés avaient eu toutes les occasions voulues de faire connaître leurs vues sur tous les aspects du bill; que l'opinion publique considérerait que ce n'est pas de façon précipitée que la Chambre était invitée à se prononcer sur le bill; qu'il ne restait aucun domaine contestable non encore signalé à l'attention publique ou demandant plus d'étude; et que la Chambre ne se sentirait pas vraiment outragée ni ne jugerait qu'on la traitait de façon inéquitable.

**Des voix:** Oh, oh!

• (2.10 p.m.)

**L'hon. M. MacEachen:** Je n'ai jamais pensé qu'il incomberait aux partis d'opposition de prendre l'initiative quant à l'attribution du temps. Notre Règlement n'envisage même pas une telle possibilité.

La situation est, toutefois, beaucoup plus claire aujourd'hui que le 2 décembre, lorsque la première motion a été proposée. En premier lieu, les députés des partis d'opposition ne sont pas unanimes à s'opposer au geste du gouvernement. Par exemple, le député de Greenwood (M. Brewin), un homme d'expérience, a déclaré que l'opposition avait eu la chance de s'exprimer comme elle le voulait et qu'il fallait bien que le gouvernement gouverne.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. MacEachen:** Il a ajouté: «J'agis de même à la place du gouvernement». Le député de Waterloo (M. Saltsman) a dit que le gouvernement avait le droit de gouverner, quitte à être ensuite jugé par le peuple. Le chef de l'opposition à l'autre endroit a présenté à celui du gouvernement, il y a une semaine aujourd'hui, la suggestion suivante:

... je conseille au leader du gouvernement de persuader le gouvernement d'imposer la clôture... de façon à nous permettre d'entreprendre l'étude du bill au début de la semaine prochaine.